

**EXTRAIT DE REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**



**Séance du 4 avril 2025**

Le 4 avril 2025 à 14h40, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de « Saint-Etienne » légalement convoqué le vendredi 28 mars 2025, s'est réuni au 1 rue Attaché aux bœufs sous la vice-présidence de Monsieur Frédéric DURAND - Adjoint délégué à la solidarité.

Nombre de membres :

- En exercice : 17
- Présents : 09
- Votants : 11

Secrétaire de séance : Madame Nicole AUBOURDY

**Délibération n°16**

**Objet : Convention de mise à disposition du domaine public communal pour l'implantation de distributeurs automatiques et semi-automatiques au sein des Résidences pour Personnes Agées gérées par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Etienne – Autorisation à signer la convention.**

Étaient présents :

M. Frédéric DURAND (Vice-Président), M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Catherine ZADRA, Mme Christel PFISTER, M. Daniel BOURDELIN, M. Charles-Henri SCHMIDT, M. Jacques DREVON, Mme Huguette GUILHOT.

Avait donné pouvoir :

M. Gaël PERDRIAU (Président) ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY, Mme Marie-France LIVEBARDON ayant donné pouvoir Mme Huguette GUILHOT.

Absents / Excusés :

M. Thierry NITCHEU, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Jean GOYET, M. Henry DUPOIZAT, M. Charles DALLARA, M. Philippe CESANA.

**Vu**

- l'article R 123-20 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- le marché pour la mise à disposition et l'exploitation de distributeurs automatiques et semi-automatiques de boissons et d'aliments d'appoint en date du 21 janvier 2025.

**Considérant**

Le CCAS propose par l'installation de distributeurs automatiques et semi-automatiques au sein des sept Résidences pour Personnes Agées, un service de boissons et d'aliments d'appoint à ses usagers et à son personnel.

A cet effet, l'implantation de ces distributeurs a fait l'objet d'une consultation par appel d'offres ouvert, passé en groupement de commande avec la Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole.

A l'issue de cette consultation, la Société SOFODA-VITDIS a été retenue.

Le marché étant ainsi notifié au 21 janvier 2025, les parties au **Contrat venant établir une convention de mise à disposition du domaine public communal, qui est conclue entre chaque membre du groupement de commande et la Société SOFODA-VITDIS** 

La mise à disposition des locaux sera consentie à compter de sa notification jusqu'au 31 janvier 2026. Elle pourra être reconduite de façon tacite par périodes successives d'un an pour une durée totale de quatre (4) ans, soit jusqu'au 31 janvier 2029.

#### L'Assemblée Délibérante :

- **Adopte le principe de mise à disposition du domaine public communal ;**
- **Autorise le Président du CCAS ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec la Société SOFODA-VITDIS, dont un exemplaire restera annexé au dossier.**

Un exemplaire des documents restera joint au dossier.

Vote à main levée : nombre de voix : - POUR : 11  
- CONTRE : 0  
- ABSTENTION : 0

#### Détail des votes :

- Pour : M. Frédéric DURAND (Vice-Président), M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Catherine ZADRA, Mme Christel PFISTER, M. Daniel BOURDELIN, M. Charles-Henri SCHMIDT, M. Jacques DREVON, Mme Huguette GUILHOT, M. Gaël PERDRIAU (Président) ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY, Mme Marie-France LIVEBARDON ayant donné pouvoir Mme Huguette GUILHOT.

- Contre :

- Abstention :

Publiée le :

Transmise au Représentant de l'Etat le :

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la collectivité et sa transmission aux services de l'Etat (article R.421-1 du Code de Justice administrative).

Fait et délibéré en séance le 4 avril 2025

**Pour le Président et par délégation  
Le Vice-Président du C.C.A.S.**

**Frédéric DURAND**

**La secrétaire de séance,**

**Nicole AUBOURDY**